

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GÉNÉRALITÉS

Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Les frais de location sont variables en fonction du point de vente dans la lequel le billet est acheté, chaque point de vente étant libre de s'octroyer ou non une commission.

Ce e-ticket est non remboursable, personnel, incessible et non échangeable. Seuls sont valables les billets achetés dans les points de vente autorisés. En vertu de la loi du 27 juin 1919, il est strictement interdit de revendre ce billet à un prix supérieur au prix de l'achat initial.

POINTS DE VENTE ET TARIFS 2021

Tarifs 2021 (unique) :

- Pass 1 jour (mercredi 28 juillet ou dimanche 01 août) : 30€*
- Pass 1 jour (jeudi 29 juillet ou vendredi 30 juillet ou samedi 31 juillet) : 25€* (prévente)
- Pass 2 jours (vendredi 30 + samedi 31 juillet) : 42€* (prévente)
- Pass 3 jours (jeudi 29 + vendredi 30 + samedi 31 juillet): 62€* (prévente)
- Pass 5 jours (28, 29, 30, 31 juillet & 01 août) : 95€*

*Hors frais de location.

Tarif unique adulte et enfant. Il n'y a pas de tarif réduit pour les enfants, ni de gratuité.

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte et seront sous la responsabilité de ce dernier.

L'ensemble des billets sont en vente dans les réseaux suivants :

- Directement sur notre site internet www.aufilduson.com
- Dans notre boutique officielle, 8 place du Général de Gaulle 86400 Civray
- En ligne sur le réseau Digitick

Seuls les billets de la boutique officielle de Civray sont vendus aux tarifs indiqués ci-dessus, sans qu'aucun frais de location ne viennent s'ajouter.

CONTRÔLE

Seuls les billets pour le Festival Au Fil du Son permettent l'accès au site. Ils seront échangés contre un bracelet lors du contrôle d'accès.

Pour être valable, le billet d'entrée au festival doit impérativement être accompagné de son coupon de contrôle lorsqu'il est présenté à l'entrée, ou de son code barre lisible en cas de billet informatisé ou e-ticket. Lors des contrôles, vous devez obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle avec photo et en cours de validité. Toute personne, présente sur le site payant du festival et non munie de son bracelet sera automatiquement exclue de l'enceinte. Toute personne doit pouvoir présenter à tout moment son billet en cas de contrôle, faute de quoi elle pourra se voir exclue de l'enceinte.

E-TICKETS (OU TICKETS IMPRIMABLES)

Pour être valable, le e-ticket doit être imprimé sur du papier A4 blanc, sans modification de la taille et du format et avec une bonne qualité d'impression ou sur l'écran d'un appareil électronique (tablette, téléphone...). Le e-ticket partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible pourra être refusé par

l'organisateur. En cas de mauvaise qualité d'impression (illisible), vous devez ré-imprimer à nouveau votre e-ticket.

Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire ce e-ticket de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. L'organisateur accepte les autres supports (écran de téléphone portable, tablettes,...). Pour être valable ce e-ticket ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'un impayé sur la carte bancaire utilisée pour la commande, auquel cas le code-barre serait désactivé.

Ce e-ticket est uniquement valable pour le lieu et la date inscrit sur le billet. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement. En cas d'annulation ou de report de l'événement, le remboursement de ce billet sera soumis aux conditions mentionnées ci-dessous. Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. L'acquisition de ce e-ticket emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement et/ou de l'organisateur.

FRAUDE

Il est interdit de reproduire, d'utiliser une copie, de dupliquer, de contrefaire ce e-ticket de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, toute commande effectuée à l'aide d'un moyen de paiement illicite pour se procurer un e-ticket entraînera des poursuites pénales et l'invalidité de ce e-ticket.

RESPONSABILITÉ

L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite du billet. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés en cas de perte ou de vol ; ainsi seule la première personne détentrice du billet pourra accéder au festival. Un billet ne peut également être revendu. Il ne sera délivré aucun duplicata. Weezevent et le festival Au Fil du Son déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS

Des modifications peuvent intervenir sur la programmation annoncée sur le site internet ou sur le programme. Elles ne peuvent donner lieu à aucun échange ou remboursement.

Il est rappelé que le déroulement du Festival Au Fil du Son est soumis aux seules conditions édictées par les organisateurs, lesquels sont soumis à leur seule et exclusive responsabilité. En conséquence, toute décision d'annulation, de report ou de modification du programme, obéira aux conditions des organisateurs.

En cas d'annulation complète du Festival, seuls les billets seront remboursés. Les frais de transport, d'hôtellerie, de gestion et d'envoi restent à la charge des festivaliers.

En cas d'annulation d'un ou plusieurs artistes au-delà de la moitié du programme, les organisateurs ne procéderont à aucun échange ou remboursement. En cas d'annulation totale du programme ou en cas d'arrêt du programme avant la moitié de celui-ci, la valeur à rembourser sera fixée par les organisateurs.

En cas d'impossibilité pour l'acheteur de se rendre au festival dû au Covid 19, le remboursement sera possible selon les modalités fixés par les organisateurs.

Le festival ne remboursera pas les billets en cas d'affluence importante à l'entrée du festival et ne sera en aucun cas responsable du retard du festivalier à l'accès aux scènes.

REMBOURSEMENT

Selon les conditions fixées dans « annulations et modifications », le spectateur pourra demander le remboursement partiel ou total de son billet :

- Pour les billets achetés sur www.aufilduson.com (billet Weezevent) : remboursement automatique par re-créditation du compte bancaire qui a servi à l'achat.

- Pour les billets achetés aux bureaux de l'association place du Général de Gaulle à Civray, en envoyant son billet original et ses coordonnées exactes à l'adresse suivante :
Association La Ch'mise Verte – Festival Au Fil du Son – 8 place du Général de Gaulle 86400 Civray.

- Pour les billets achetés sur Digitick : remboursement automatique par re-créditation du compte bancaire qui a servi à l'achat. Pour tout problème joindre le service client au 0 890 21 38 38 (0,45€/MIN).

Cette demande de remboursement devra impérativement être effectuée dans un délai de un mois après la fin du festival. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Le remboursement du paiement des manifestations annulées avec des billets imprimables à domicile s'effectue automatiquement vis-à-vis de l'acheteur de billets au moyen d'un crédit sur la carte de crédit indiquée lors du processus de commande. Le droit au remboursement revient exclusivement à l'acheteur de billets et il n'est pas transmissible.

CONFIDENTIALITÉ

Les informations recueillies lors des réservations font l'objet d'un traitement informatique destiné au fichier spectateurs du Festival Au Fil du Son. Les données ne sont utilisées que dans le cadre strict de la communication du festival. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les spectateurs bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant.

IMAGE

Les festivaliers sont avertis que des prises de vues (vidéos, photos) pourront être effectuées par l'organisation pendant le festival, leur image est donc susceptible d'y figurer. Toute personne participant ainsi au festival Au Fil du Son consent, à titre gracieux, le droit de fixer son image et sa voix par le biais de la photographie ou de la vidéo et le droit de les utiliser sur tous les supports de communication, physiques ou digitaux, en relation avec le festival et toutes les activités de La Ch'mise Verte, pour une durée de 10 ans sur le territoire de l'Union Européenne, automatiquement renouvelée en l'absence de refus notifié.

SÉCURITÉ

Le festivalier doit se soumettre aux différents contrôles de sécurité du festival, et éventuelles palpations réalisées par des agents habilités. En cas de refus, l'accès au site lui sera interdit. Un comportement déviant ou irrespectueux d'un festivalier envers autrui pourra entraîner le retrait immédiat de son bracelet et son exclusion de l'enceinte du festival, et ceci sans qu'aucun remboursement puisse être demandé.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente.